



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

C 13/2008

Vevey, le 27 mars 2008

Service de l'Urbanisme et des constructions – Résultat du mandat d'analyse confié à Habilis Conseil SA à Sottens

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La société Habilis Conseil a effectué une analyse du service de l'Urbanisme et des constructions sur mandat de la Municipalité (voir communication 03/2008). Voici en substance ses conclusions :

Rappel du contexte : des ressources financières longtemps limitées ont ralenti le développement de projets et provoqué un retard considérable dans l'entretien des bâtiments et des infrastructures. La situation étant aujourd'hui meilleure, la Municipalité entend rattraper le retard, par conséquent la charge de travail est lourde. Il s'agissait pour Habilis de réévaluer les ressources et de faire des propositions pour optimiser l'organisation du travail.

Parmi les points forts, Habilis relève :

1. L'existence d'un personnel compétent, autonome et engagé.
2. La bonne qualité du travail effectué.
3. La bonne ambiance dans le service.
4. Les bonnes relations avec les autres secteurs de l'administration et vis-à-vis des administrés.
5. Des outils bureautiques performants.

Parmi les problèmes identifiés, Habilis relève :

1. La nécessité d'une réorganisation du service sur le plan structurel.
2. La mise en place d'une gestion de projets (définir des processus de réalisation, meilleure coordination).
3. Le développement de méthodes de travail (tableaux de bord, processus de travail, unification des modèles bureautiques, partage des agendas, archives).
4. Des surfaces des locaux à utiliser de manière plus rationnelle.

Consécutivement à la prise de connaissance du résultat de cette analyse, M. Albert Dupuis a demandé à être déchargé de ses fonctions de chef de service pour des raisons personnelles.

La Municipalité a pris acte du rapport d'Habilis et a confié au Municipal en charge de ce dicastère et au futur chef de service la tâche de mener à bien cette réorganisation et de mettre en oeuvre les nouvelles méthodes de travail en collaboration avec la société Habilis.

Afin que M. Dupuis puisse mettre à disposition de la commune son expérience et ses compétences, la Municipalité a décidé de lui confier un poste de chargé de projets qui sera directement rattaché au municipal en charge du dicastère. Il s'occupera notamment de la révision du plan directeur communal et de certaines missions spécifiques qui seront choisies en collaboration avec le nouveau chef de service dès qu'il aura été nommé, à la suite d'un appel d'offres et d'auditions.

Afin de suppléer à l'absence de Mme Sara Speckinger durant son congé maternité, la Municipalité a décidé d'engager un dessinateur technique supplémentaire. Dès que Mme Speckinger sera de retour, ce nouveau collaborateur – en charge de l'entretien des bâtiments – permettra de compenser l'effort supplémentaire qui sera porté sur la gestion énergétique des bâtiments.

Habilis recommande la création d'un autre poste supplémentaire pour faire face aux exigences posées par la Municipalité dans son programme de législature. Son profil dépendra de la réorganisation du service qui sera définie avec le nouveau chef de service et figurera au budget 2009.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 27 mars 2008.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire


Laurent Ballif


P.-A. Perrenoud

The seal of the Municipality of Vevey, featuring a central shield with a crown on top, flanked by two figures. The shield contains the text 'LIBERTE PATRIE'. The seal is circular with the words 'MUNICIPALITE DE VEVEY' around the perimeter.